

EXHORTATION PONTIFICALE

Dans le bref adressé à notre Congrégation, à l'occasion de son centenaire, Sa Sainteté Benoit XV, "constatant qu'en nous ont toujours brillé les vertus que notre éminent Fondateur prit à coeur de nous infuser dès l'origine, savoir : une ardente dévotion envers la Bienheureuse Vierge, etc", nous promet que "les secours célestes ne nous manqueront jamais si nous honorons l'auguste Mère de Dieu avec l'ardeur qui est traditionnelle chez nous".

"Notre piété filiale entendra un conseil et suivra une direction venus de si haut", commente notre Révérendissime Père Général, "nous nous attacherons au culte de notre Mère du Ciel, et nous le propagerons avec un zèle toujours plus filial, et nous constaterons combien vraie est la parole de l'Écriture : "Celui-là accumule des richesses qui traite sa Mère avec honneur".

Missionnaires de Notre-Dame du Cap, cette exhortation nous touche de très près. Pussions-nous y être toujours pleinement fidèles !

LE CALVAIRE

Joyeuse surprise ! Le Père Supérieur nous apprend que le Conseil de la Maison vient de recevoir toutes les autorisations voulues pour commencer l'érection de notre Calvaire aux premiers beaux jours du printemps. Cette nouvelle réjouira tous ceux de nos bienfaiteurs qui ont versé une obole en faveur de ce monument.

Le contrat est signé avec M. C. Degrelle. Cette maison a déjà décroché plusieurs médailles d'or en Europe. Les travaux qu'elle a exécutés au Parc Lafontaine, à Montréal, et ailleurs en Canada, lui ont valu un premier prix à l'Exposition de Québec.

C'est dire que l'oeuvre que nous lui confions sera faite de main de maître. Nos pèlerins pourront en juger dès le mois de juin.